

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

---

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL201

présenté par  
M. Balanant, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« un ou plusieurs conseils consultatifs créés »,

les mots :

« une ou plusieurs instances consultatives créées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.